

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

DÉCEMBRE 2022 - NUMÉRO 13

41 communes : Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blaignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès et Baleyssac | Gironde sur Dropt | Hure | Lamothe Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monségur | Montagoudin | Morizès | Noaillac | Pondaurat | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy la Longue | Saint-Hilaire de la Noaille | Saint-Laurent du Plan | Saint-Martin de Sescas | Saint-Michel de Lapujade | Saint-Pierre d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien de Monségur | Savignac.



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : *Projets et Accomplissements*

Les élus communautaires apportent leur soutien aux viticulteurs en difficulté.

CULTURE

Un nouveau projet culturel
pour le territoire

Page 15

DOSSIER CENTRAL

Vote du Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal

Pages 10 à 13

SPORT

Inauguration du Skate Park
à Calonge

Page 20

ÉDITO

“ Madame, Monsieur,
Chers habitants du Réolais en Sud-Gironde,

La Communauté de Communes a adopté son PLUi au mois d'octobre et ainsi achevé un travail de plusieurs années pour lequel la concertation publique a été le fil conducteur, avec des réunions publiques, nécessaires, à chaque étape : PADD, projet agricole,...

La délibération, accessible en ligne, fait état de cette méthode fixée 7 ans auparavant. Ce projet est l'aboutissement d'un long travail de réflexion et d'échanges pour la prise en compte de remarques des personnes publiques associées et des demandes de la population depuis plus d'un an : comité de pilotage, enquête publique avec des permanences de commissaires-enquêteurs, présentation aux Maires, échanges avec les services de l'Etat (DDTM). Le tout est repris dans le rapport de présentation du dossier de PLUi.

Ce fut également un temps d'échanges avec les communes pour présenter les demandes, et justifier leur prise en compte ou non. C'est l'aboutissement d'un travail de co-construction entre le service Urbanisme de la CdC et les élus municipaux ou communautaires dont la meilleure preuve de réussite fut l'adoption à l'unanimité du Conseil Communautaire.

Je remercie Pascal LAVERGNE, Vice-Président à l'Urbanisme jusqu'en juillet dernier, pour son investissement dans ce dossier jusqu'à son approbation. Suite à son élection au mandat de député de la 12ème circonscription de la Gironde, Philippe MOUTIER, Maire de Gironde-sur-Dropt a été élu le nouveau Vice-Président à l'Urbanisme de la CdC. C'est une fonction importante mais aussi une grande responsabilité.

Dans un tout autre domaine, je veux avoir une pensée pour nos viticulteurs : le conseil communautaire du 29 septembre a adopté à l'unanimité une motion de soutien à cette profession en grande difficulté et pourtant tellement importante pour la vie, les paysages et le développement de notre territoire rural.

Enfin, ce numéro de Horizons Garonne rappelle l'actualité des services. Il fait la part belle au travail transversal entre les structures, les services et les communes ; mais aussi à ce qu'apporte la Communauté aux Communes au territoire dans le cadre de ses compétences. On pensera au PLUi, dossier central de la rentrée et de ce numéro, mais on pensera également au Forum des Sports, aux travaux de voirie et aux différents projets de l'Enfance-Jeunesse. De beaux exemples et accomplissements d'un projet commun de développement du territoire.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, de passer de belles fêtes de fin d'année en Réolais en Sud-Gironde,

Bien cordialement,

Francis ZAGHET
Président de la Communauté de
Communes du Réolais
en Sud-Gironde



Nos prochains conseils communautaires

15 DÉCEMBRE, 26 JANVIER, 23 FÉVRIER,
23 MARS ET 13 AVRIL

Le site Internet de la CdC du Réolais en Sud-Gironde permet un accès simplifié afin que chacun y trouve l'information la plus rapidement possible.

www.reolaisensudgironde.fr

SOMMAIRE

ENFANCE / JEUNESSE P.3

PETITE ENFANCE P.4

ACTION SOCIALE P.5

TOURISME/ÉCONOMIE P.8

INNOVATION P.6

AMÉNAGEMENT P.7

SPORT P.9

DOSSIER CENTRAL P.10

CULTURE P.14

TERRITOIRE P.17

SPORT P.20

Journal édité par la CdC du Réolais en Sud-Gironde - 81 rue Armand Caduc 33190 La Réole 05 56 71 71 55 - contact@reolaisensudgironde.fr - www.reolaisensudgironde.fr - Juillet 2022 - Édité à 11 500 exemplaires sur du papier Couché satin 115g. PEFC fabriqué en Europe.

Direction de la publication : Francis Zaghet, Président de la CdC du RSG / **Rédaction en chef** : Philippe Camon-Golya VP Communication / **Rédaction par les services de la CdC du RSG et par la Commission Communication** / **Conception-réalisation** : Annabelle Caley (Guerre) / **Impression** : Imprimerie Sodal / **Crédits photos** : CdC RSG, Lilou Boulanger, Guiraud Manenc architectes, Vazistas architectes.



ENFANCE / JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS & CRÈCHES NOUVEAU : LES COLLECTIFS DE PARENTS

Afin de mieux inclure les parents et faciliter leur participation au sein des établissements, collectif des parents, conseils d'établissement et conseils inter-structures voient le jour cette année dans tous nos services d'accueil petite enfance et enfance.

Afin de faciliter l'expression collective des parents et leur participation à la vie quotidienne de l'établissement d'accueil, il leur est proposé de s'inscrire dans le "collectif de parents" et de participer aux conseils d'établissements qui ont lieu 2 fois par an (un dédié au Multi-accueil et un inter-structures par bassin de vie).

Ces instances consultatives visent à :

- Mieux connaître les besoins des familles
- Présenter aux parents les différents projets
- Proposer des temps d'échanges entre parents et professionnels
- Promouvoir l'émergence et la mise en œuvre de projets d'intérêts collectifs concernant le multi-accueil et/ ou les services petite enfance /enfance jeunesse sur le territoire

Les parents peuvent aussi participer à certaines activités en :

- Apportant des objets de récupération pour le bricolage, par exemple
- Intervenant au sein de la structure et en partageant par exemple, leur expérience dans un domaine particulier (musique, conte, ...)
- Participant aux fêtes organisées et à leur préparation, ...

ESPACE ADO'S SÉJOUR À TOULOUSE

Nos Ados ont profité d'un séjour pendant les vacances d'automne du 2 au 4 novembre. Partis en train, pendant ces 3 jours ils ont pu visiter la belle ville de Toulouse, avec ses petites rues et son Capitole. Ils ont aussi passé une journée à la Cité de l'Espace. C'était un séjour très agréable.

Marion et Charlotte vous donnent rendez-vous tous les mercredis au 9 rue des Jacobins à La Réole.

Découvrir la ville de Toulouse, à 2h30 de train, donc facilement accessible, a permis à notre équipe d'animation de travailler la mobilité avec les jeunes : apprendre à acheter un billet de train, de métro, de bus ; se déplacer dans une ville inconnue ; chercher les informations nécessaires au bon déroulement du séjour ; appréhender les codes et règles des transports en commun ; s'adapter à un nouvel environnement ; s'autoriser à sortir de sa zone de confort et faire de nouvelles rencontres !

AUTRES INFOS

BRÈVES

L'Espace Ado's sera ouvert pendant les vacances de Noël du 19 au 23 décembre !

Sortie "Jeunes au Stade" (dispositif du département) pour le match UBB-Sharks (match de la Champion's Cup) : vendredi 16 décembre à 21h

Info Jeunes

Ateliers "Rendez-vous Parents"

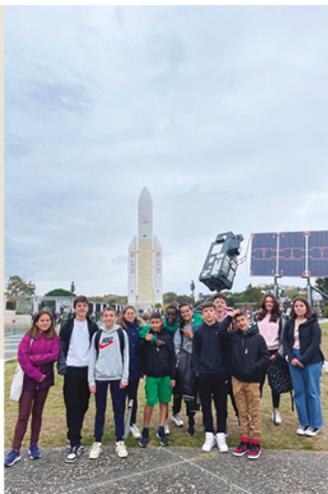
Des temps de rencontre dédiés aux parents d'adolescents ont été mis en place par le service Info Jeunes de la Communauté de communes, avec la Maison Des Ados et Solid'Avenir, répondant aux demandes des familles.

L'objectif est de permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger et de bénéficier de conseils et d'outils de professionnels de la jeunesse. En fonction des thématiques des ateliers, des intervenants extérieurs pourront être conviés pour amener leur expertise. Un thème est défini pour chaque atelier : cela permet aux parents de s'inscrire en fonction de leurs besoins.

Des ateliers ont eu lieu le 18 octobre et le 15 novembre de 18h à 19h au Service Ado's, et à Solid'Avenir. Le prochain rendez-vous aura lieu le mardi 13 décembre.

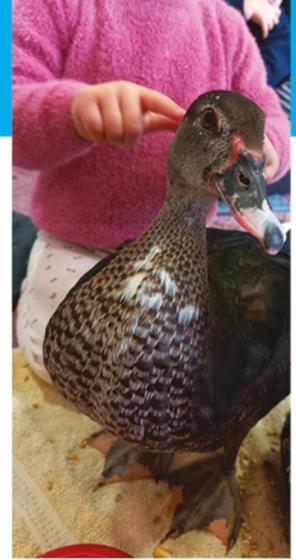
Une communication est faite sur l'ensemble du territoire en amont de chaque atelier. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 15 25 65 46

ou infojeunes@reolaisensudgironde.fr





PETITE ENFANCE



NOUVEAU PROJET DANS LES MULTI-ACCUEIL DE SAINT-PIERRE D'AURILLAC ET LA RÉOLE :

LA MÉDIATION ANIMALE

Des ateliers de médiation animale sont régulièrement organisés dans les structures petite enfance de Saint-Pierre d'Aurillac et de la Réole, des ateliers qui permettent une connexion et une sensibilisation au vivant, à la nature.

Deux professionnelles des équipes de la Communauté de Communes sont formées à cette pratique et proposent régulièrement au sein de leur établissement des ateliers aux enfants. Ainsi, les enfants sont au plus près des animaux, pour un temps privilégié de partage et d'échange, en petit groupe : "une bulle hors du temps" multi sensorielle.

UNE RELATION BASÉE SUR L'ÉMOTIONNEL ET LE SENSORIEL

L'enfant prend soin de l'animal, se responsabilise, gagne en autonomie (la situation s'inverse, alors que c'est d'eux dont on prend soin en temps normal à la crèche !) ce qui le valorise. Les ateliers favorisent aussi la coopération entre pairs, aident à la gestion des émotions, des frustrations et à la création de liens. L'animal permet une connexion directe à l'enfant et l'aide à mieux exprimer ses besoins et à reconnaître ses capacités. Il est un interprète-traducteur des émotions de l'enfant.

Des séances enfants/parents sont aussi proposées et d'autres sont partagées avec les Assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent lors des ateliers du Relais Petite Enfance, dans le cadre des "passerelles" entre les services.

L'association "PouPoney à la ferme" intervient environ 6 fois par an sur des séances de 2h. Les animaux sont installés dans trois parcs différents autour d'un plaid sur lequel les enfants sont installés (un groupe de 10 enfants environ), en intérieur ou en extérieur en fonction du temps. "J'ai un tablier de comptine sur moi dans lequel des peluches correspondant aux animaux que je présente sont cachés. Et avant de sortir l'animal de son parc, je chante une comptine avec la peluche." explique Sylvie BOUCHER pour la structure de Saint-Pierre-d'Aurillac. "J'emmène les animaux un par un sur le plaid pour le présenter aux enfants. Ils peuvent alors le caresser, le toucher, le câliner et lui donner à manger. Ma troupe se compose d'un chien, Sami le lévrier Whippet, de poules, coqs, canards, pigeon, lapins, cochons d'inde. Les enfants ont tous des réactions différentes, plus ou moins surprenantes. Des craintes et peurs mais qui s'apaisent en général sur la fin de la séance, des comportements plus à l'aise avec de vrais liens qui se créent avec l'animal et des enfants très apaisés par le contact avec l'animal ... Certains ont des attitudes complètement différentes de celles observées dans le quotidien de la crèche. L'animal a un réel impact positif sur le comportement de l'enfant".

Pour la structure de la Réole, c'est Clothilde Tisselin, de l'association "AESIA", formée en médiation par l'animal depuis 1 an, qui nous raconte : "J'ai monté le projet avec le soutien de toute l'équipe. Chaque enfant fait une séance par mois. Les petits groupes assurent une qualité de séance et le bien-être des animaux. Les séances se font dans la structure et si le temps le permet, dans le jardin. Certains enfants appréhendent un peu, certains restent dans l'observation, d'autres finissent par venir toucher les animaux, parfois par l'intermédiaire d'un brin d'herbe ou d'un gant de brosse, et puis il y a les enfants qui sont très à l'aise !" Cette professionnelle de la petite enfance est ravie du retour positif de ces ateliers. "Des enfants que l'on entend très peu parler se mettent à le faire et sont très expressifs avec les animaux, ils laissent sortir leurs émotions. C'est toujours un moment de plaisir pour les enfants et l'équipe. Si un enfant a vraiment très peur, on l'accompagne à sortir de la séance, rien n'est forcé. Ce sont des ateliers très attendus par les parents aussi !"



LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Lors de la 1^{ère} Journée pédagogique mutualisée des 4 multi-accueils de la Communauté de Communes, les professionnels ont axé leurs réflexions et leurs échanges autour de la Charte d'accueil du Jeune Enfant, pour définir un socle commun de valeurs dans l'accueil des Jeunes Enfants sur notre territoire. Ce document reliera les professionnels dans leurs missions pour garantir un accueil de qualité au sein de chaque établissement.



A tout moment de l'année, je peux reprendre contact avec le relais petite enfance pour modifier obtenir de l'information sur les modes d'accueil du jeune enfant ou les services d'accompagnement à la parentalité sur le territoire.



ACTION SOCIALE



“SI ON SE DISAIT TOUT”

Dans le cadre de son projet social de territoire et de sa programmation culturelle annuelle, la Communauté de Communes a accueilli à Casseuil, le 11 octobre, un événement dédié aux seniors. Notre partenaire l'Asept, présent sur certaines communes, nous propose depuis le mois de septembre, de collaborer pour étendre l'offre de prévention auprès des retraités nombreux sur le réolais.

Il s'agit de se coordonner, mutualiser les compétences et les réseaux, afin que l'information soit donnée au plus grand nombre. La municipalité de Casseuil a accueilli la compagnie "Enunseulmot" qui a joué devant plus d'une cinquantaine de participants son spectacle "Si on se disait tout".

Cet exercice de "forum-théâtre" a pour objectif le partage d'expérience et la quête commune d'un mieux vieillir dans l'harmonie et l'équilibre. Les spectateurs présents ont pu témoigner, de situations de la vie de retraités et de cocasses périples, parfois, et recevoir en retour des scénettes jouées en impro par la troupe. Le rire, mais aussi la réflexion, étaient au rendez-vous.

L'Asept programme régulièrement cet type de spectacle mais aussi des ateliers de prévention au mieux vieillir sur de nombreuses thématiques. L'objectif de cette rencontre avec les seniors du territoire était aussi de leur diffuser cette offre.

Ce spectacle a été l'occasion d'un partenariat en amont entre la Communauté de Communes, l'Asept, les dix communes voisines de Casseuil, et le C.L.I.C. de la Réole pour diffuser la communication dédiée à l'événement, le plus largement possible tout en restant ciblé sur un périmètre précis autour de Casseuil. Cette offre aux seniors de nos communes a vocation à être plus largement déployée par la Communauté de Communes et ses partenaires.

France services

L'espace France Services de la CdC à la Réole, au 81 rue Armand Caduc, accueille depuis juin de nouvelles permanences, ouvertes à tous, gratuitement et sur rendez-vous.

S.I.P.H.E.M.

œuvre à l'amélioration du confort de vie des citoyens dans leur habitat : permanence 2 mercredis par mois.

S.I.P.H.ISTES DU C.D.A.D.

accompagnent les citoyens dans le recours à leurs droits : le 3ème vendredi du mois.

VICT'AID

accompagne les victimes d'infractions pénales dont les femmes victimes de violences conjugales : présent un mercredi matin par mois.



INNOVATION

L'UNITÉ DE MÉTHANISATION D'AUROS : UN PROJET INNOVANT ET PRÉCURSEUR !



En 2019, neuf agriculteurs ont constitué une SAS pour bâtir un méthaniseur permettant de produire du biogaz à partir des exploitations agricoles. Le projet représente un investissement total de 6,3 millions d'euros.

"Les agriculteurs sont les principaux acteurs de ce projet", salue Yannick Duffau, maire de Brannens et Président de AgriEnergie. Sur le plan financier, ils ont 74% des parts, et ont été rejoints par plusieurs collectivités locales dont l'ADAR (Association de Développement Agricole et Rural) de Mazères pour 12,5%, la commune d'Auros, les communautés de communes du Réolais en Sud-Gironde, du Bazadais et du Sud-Gironde, le Département, et 3 industriels locaux.

Grâce à une belle levée de fonds atteignant 500 000 euros en seulement en 28 jours sur le site Miimosa, les citoyens ont également été associés au projet.

Le méthaniseur a également reçu des soutiens de poids avec l'Ademe et la région Nouvelle-Aquitaine.

"Sans cela, nous les agriculteurs, nous n'aurions jamais pu faire le projet. Tout seuls, la banque nous aurait ri au nez, alors que là nous avons pu emprunter 4,7 millions d'euros." Avant, avec les effluents d'élevage, comme le fumier, nous devions faire du stockage, cela coûtait cher et ne rapportait pas. Aujourd'hui le potentiel méthanogène des effluents des ruminants est exploité par les agriculteurs.

Pas moins de 11 exploitants apportent la matière. L'unité prévoit d'assurer la conversion en biogaz de 15 000 tonnes de biomasse issues des exploitations proches et de trois entreprises locales de la filière fruits et légumes. Le gaz ainsi produit, équivalent de la consommation de 800 ménages, est injecté dans le réseau de transport de Téréga. Un contrat de rachat a été conclu avec la société Gaz de Bordeaux.

Le digestat (produit stabilisé issu de la méthanisation des matières organiques) retournera aux agriculteurs, qui s'en serviront en épandage : c'est un nutriment naturel pour les plantes et un fertilisant qui se substitue aux engrais de synthèse

Yannick DUFFAU, n'oublie pas ses valeurs premières : "L'agriculteur doit pouvoir rester agriculteur, il doit produire pour l'exploitation d'alimentaires animal et humain. Cela doit rester la priorité".

La société AgriEnergie continue de se développer avec un projet pédagogique tous publics, de formations, notamment concrétisé par une forêt pédagogique et un projet de traitement par méthanisation des biodéchets de la restauration collective et autres en passant par un conditionneur pour traiter les emballages.

Notre territoire valorise ses possibilités d'énergie et s'investit en la matière. On n'oublie pas de souligner l'autre gros projet de méthanisation de la ferme de Mélusine sur la commune d'Aillas. Deux beaux méthaniseurs, complémentaires géographiquement, qui montrent si besoin que notre territoire sait innover et devient même leader en la matière !

La Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde est donc entrée au capital de la S.A.S AgriEnergie, une première pour notre collectivité et un moyen de financement innovant pour soutenir les acteurs économiques du territoire !



AMÉNAGEMENT

GEMAPI GESTION ET ENTRETIEN DES OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA GARONNE

La Communauté de Communes est responsable et gestionnaire des ouvrages de protection, composés des linéaires de digues, de fossés de ressuyage des crues et des clapets/portes. De ce fait, le service GEMAPI a en charge d'entretenir régulièrement ces ouvrages notamment par le biais de fauchages/débroussaillages, désenvasements, graissages, remplacements des matériaux, etc.

Il est ainsi rappelé aux propriétaires privés de parcelles sur lesquelles des ouvrages se situent, qu'ils ne sont pas autorisés à réaliser de quelconques travaux sur ces ouvrages sans l'aval du service GEMAPI. Ceci vaut également pour les pieds de digues, sur une largeur de 3m de part et d'autre des ouvrages, qui doivent être en bon état pour soutenir les digues.

La bonne tenue de ces ouvrages est essentielle pour maintenir la protection qu'ils doivent apporter aux personnes et aux biens situés à l'arrière.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service GEMAPI au 07 77 26 86 60 ou gemapi@reolaisensudgironde.fr

LA VOIRIE EN CHIFFRES

Chaque année, la CdC investit pour votre sécurité !

Ainsi, plusieurs kilomètres de voirie ont été rénovés, au cours de l'été, pour près de 450 000€ en 2022. Il s'agit en grande majorité de l'entretien des rives et de la chaussée. Des ouvrages d'art sont également concernés par cette politique d'entretien : 30 000€ ont en effet été investis pour le renforcement d'un ouvrage à BAGAS dont l'état était jugé préoccupant. Un chantier réalisé par la société Lecourt TP.



LE CITY STADE DE MONGAUZY SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

Après avoir rénové le city stade de Fontet en 2020, c'est celui de Mongauzy qui a bénéficié d'un remplacement de l'ensemble des boiseries en pin. Le site, fermé en juin pour quelques jours, a pu rouvrir pour les vacances d'été, afin que petits et grands puissent y jouer en sécurité. Un chantier réalisé en régie, par les services techniques qui réalisent actuellement des études afin de remplacer les pelouses synthétiques, vieillissantes.

La CdC entretient six City-Stades sur le territoire : Camiran, Mongauzy, Saint Hilaire de la Noaille, Savignac, Fontet, La Réole.



PEINTURE FRAICHE DANS LES CRÈCHES !

Chaque été, nos établissements ferment leurs portes pour quelques jours. C'est l'occasion pour nos services techniques d'y réaliser l'entretien annuel (contrôle divers, travaux ...) et d'éviter de perturber leur bon fonctionnement.

Ainsi au cours de l'été, nos agents ont été déployés notamment à La Réole et Auros afin de repeindre les salles d'évolution et salle intermédiaire. Sans changer les habitudes des petits, il s'agit pour la CdC de maintenir un niveau de service de qualité dans les structures d'accueil.

Les propriétaires ou fermiers doivent couper les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol du domaine public des routes communautaires. L'approche de l'hiver et le début du printemps (avant l'arrivée des bourgeons) sont favorables aux travaux d'élagage car les arbres sont en repos végétatif.



TOURISME / ÉCONOMIE



ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS ET COMMERÇANTS

Les associations de commerçants du Réolais en Sud Gironde présentent leurs marchés de Noël

L'Union des Commerçants et Artisans du Réolais vous donne rendez-vous le 10 décembre prochain à La Réole, rue Armand Caduc pour une journée et une soirée mémorables : projections, illuminations, mapping de Noël, Téléthon, calèche du Père Noël, maquillage, coiffure et soirée Karaoké paillettes à la petite populaire.

L'Association des Commerçants et Artisans de Monségur voit les choses en grand et vous propose un marché de Noël sur une semaine du 17 au 24 décembre. Au programme : produits et spécialités du terroir, arts de rue, concerts de Gospel, spectacle féérique dans le monde de Disney... de quoi ravir petits et grands !



UNE BELLE SAISON TOURISTIQUE

C'est une belle saison touristique que nous avons pu observer cette année, avec une nette progression pour le secteur de Monségur. Les clientèles principales sur le territoire restent les habitants des départements voisins mais nous pouvons également apercevoir le retour de la clientèle étrangère. Le Réolais en Sud Gironde attire principalement les touristes pour ses manifestations, ses activités de plein air et il est important de continuer de proposer un agenda aussi riche et diversifié que cette année.

Pour en savoir plus sur la programmation dans le Réolais en Sud Gironde tout au long de l'hiver : suivez-nous sur Instagram @reolaisensudgironde
Retrouvez tout l'agenda sur le site de l'Office de Tourisme Entre-deux-Mers : entredeuxmers.com

Pour vous renseigner sur les activités à faire dans notre belle région, n'hésitez pas à passer la porte d'un de nos bureaux d'information touristique à La Réole ou Monségur. De plus, la boutique regorge de produits locaux et de terroir pour des cadeaux de Noël uniques et originaux !



SPORT

DU SPORT POUR TOUS

Le sport est un enjeu de santé public à tous les âges de la vie. Ainsi, en plus de l'accompagnement des associations sportives, acteurs importants de notre territoire, le service des sports propose différentes formules afin de sensibiliser la population aux bienfaits d'une activité physique régulière.

Après la mise en place des Sports Vacances, le Vice-Président au Sport et à la Vie associative, Richard Gauthier, a voulu aller plus loin en proposant depuis février dernier les Ecoles Multisports. Toutes les séances sont mises en place par les éducateurs sportifs diplômés de la CdC.

EMS (ÉCOLE MULTISPORTS)

Pour qui ? Les enfants de 6 à 8 ans

Quand ? Les mercredis pendant la période scolaire

Où ? Sur les ALSH (La Réole, Savignac, Monségur)

Objectifs ? Faire découvrir aux enfants différentes disciplines tout au long de l'année afin de les orienter ensuite vers une association sportive du territoire. Les cycles de 5 à 7 séances permettent de constater une réelle progression des enfants.

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2022-2023

DATES	ALSH MONSEGUER	ALSH SAVIGNAC	ALSH LA REOLE
Cycle 1 du 14/09 au 19/10	Tir à l'arc	Golf	Tir à l'arc
Cycle 2 du 09/11 au 14/12	Tennis	Football	Tennis
Cycle 3 du 04/01 au 01/02	Golf	Athlétisme	Basket-ball
Cycle 4 du 22/02 au 05/04	Handball	Handball	Athlétisme
Cycle 5 du 26/04 au 21/06	Athlétisme	Tir à l'arc	Course d'Orientation

SPORTS VACANCES

Pour qui ? Les jeunes de 9 à 13 ans et de 14 à 17 ans

Quand ? Pendant les petites vacances scolaires (hors Noël)

Où ? Sur les ALSH (La Réole, Savignac, Monségur) et l'Espace Ado's

Objectifs ? Faire découvrir aux jeunes différentes disciplines en proposant des stages de 3 à 5 jours et sensibiliser ce public sur la nécessité de pratiquer des APS de façon régulière.

Après le succès de ces deux actions, un nouveau projet, destiné aux adultes, est en préparation : le Temps Libre Multisports.

Rendez-vous au prochain numéro !



LE RETOUR DU FORUM DES SPORTS INTER COMMUNAL

Après 4 années d'arrêt, le Forum des Sports a été organisé le 27 août dernier à Gironde sur Dropt. Ce sont 26 associations du territoire qui ont profité de cette journée pour mettre en avant leur club et leur discipline au-delà des frontières de leur commune de pratique.

"L'accompagnement et la valorisation des associations est un axe fort de la politique sportive de la CdC. Certaines communes proposent déjà des forums, mais ce n'est pas le cas des 41 communes du territoire, il semblait donc important d'offrir une vitrine à chacun", explique Richard Gauthier, Vice-Président au Sports.

Cette journée a été rythmée par des démonstrations et des initiations tout au long de l'après-midi. Les associations ont pu tenir un stand d'information et récolter ainsi de nouvelles adhésions. C'est également un moment d'échange entre associations, apprécié de tous.

La commune de Gironde sur Dropt a profité de ce rassemblement pour inaugurer sa salle omnisport. Le Maire, Philippe Moutier, a indiqué travailler sur un projet de création de terrain de padel, activité qui fait partie des nouveaux sports de raquettes très en vogue actuellement.



DOSSIER CENTRAL

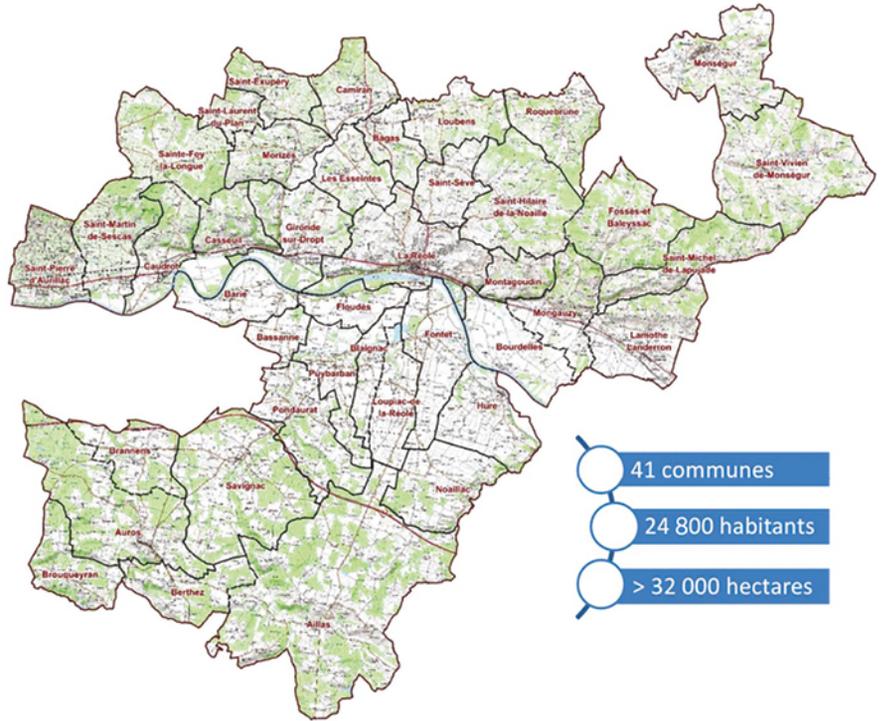
LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

24 800 HABITANTS

32 000 HECTARES

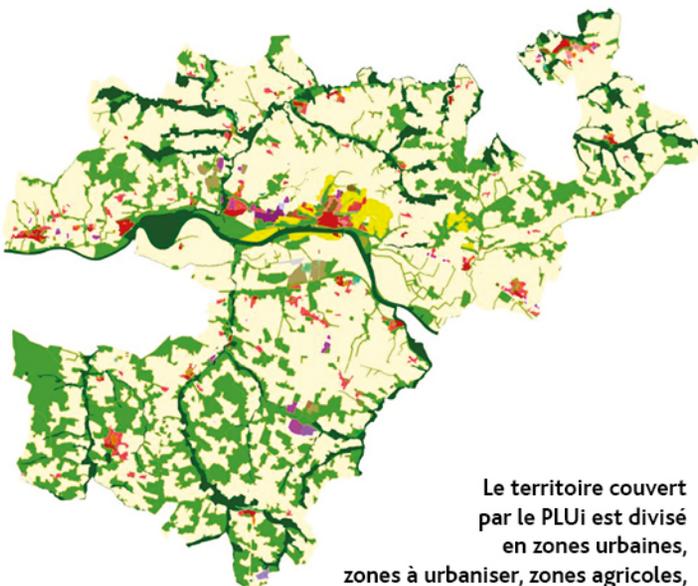
Afin d'unifier, et de faciliter la compréhension de ces documents et d'obtenir un territoire plus lisible et cohérent, la Communauté de Communes a décidé de lancer en 2015 une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Les 41 communes de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde ont adopté le PLUi le 20 Octobre 2022 à l'unanimité.



Si vous souhaitez construire une maison, effectuer des travaux (extension, clôture, piscine, etc.) vous ne devrez plus être en conformité avec votre ancien document d'urbanisme communal mais avec le PLUi. Ces documents ont, en effet, tous été abrogés par le PLUi qui régit l'ensemble des règles d'urbanisme applicables dans chaque commune du territoire.

Ces nouvelles règles sont retranscrites dans un règlement unique qui a figé les droits à construire sur l'entièreté de territoire de la Communauté de Communes.



Le territoire couvert par le PLUi est divisé en zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles, zones naturelles.

Zones urbaines (U) <ul style="list-style-type: none"> ■ noyaux bâtis anciens des bourgs (UA, UA r/m) ■ à vocation principale d'habitat (UB, UB1, UB r/m) ■ à vocation d'activités (UY, UYc) ■ à vocation d'équipements (UE) 	Zones à urbaniser (AU) Les zones 1AU disposent d'une OAP Pièce 3 du PLUi <ul style="list-style-type: none"> ■ à vocation principale d'habitat (1AU, 1AUr) ■ à vocation d'activités (1AUy/1AUyc) ■ réserve foncière (2AU)
Secteurs d'OAP (hors 1AU) <ul style="list-style-type: none"> ■ Zone U faisant l'objet d'une OAP (pièce 3 du PLUi) 	
Zones naturelles (N) <ul style="list-style-type: none"> ■ de stricte protection (NP) ■ à dominante naturelle (N) ■ équipements légers pour l'accueil du public (NI) ■ activité d'extraction de matériaux (Ng) ■ Site de dépôt (Nc) et ancien site de décharge (Nda) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ à vocation de loisirs et de tourisme (NT) <p>Secteurs NT considérés comme des « STECAL »</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ camping et camping-car (NTc) ■ accueil et hébergement touristique, avec constructibilité limitée (NTh) ■ accueil et hébergement touristique, dont habitation légère de loisirs (NThl)
Secteurs N considérés comme des « STECAL » <ul style="list-style-type: none"> ■ constructibilité limitée pour de l'habitat (Nh) ■ constructibilité limitée pour de l'activité (Nhy) ■ extension d'une activité isolée (Ny) ■ équipements (Ne) ■ aérodrome (Na) ■ activité pyrotechnique (Nhyf) ■ pôle canin (Nhycc) 	Zones agricoles (A) <ul style="list-style-type: none"> ■ à vocation agricole (A) <p>et secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ agricoles protégés en raison de leur intérêt paysager (Ap) <p>Secteur A considéré comme un « STECAL »</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ à vocation d'accueil touristique lié à l'activité agricole (At)



Commune de Saint-Michel-de-Lapujade

LA COMPOSITION D'UN PLUI

Le PLUI est conséquent, il est composé de plusieurs documents. Afin de bien comprendre ce qu'ils contiennent, vous trouverez ci-dessous une brève explication de la fonction de chaque document.

Un rapport de présentation :

Il comprend le diagnostic du territoire et ses six chapitres (environnement, paysage, développement urbain, démographie, économie, énergie) qui développent une analyse fine des principaux enjeux que celui-ci comporte.

Le Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD) :

Il détaille le projet d'urbanisme de la Communauté de Communes à travers des objectifs détaillés pouvant être chiffrés.

Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :

Elles définissent un cadre précis qu'il est nécessaire de respecter dans la mise en place de nouveaux projets sur les zones concernées.

Des plans de zonage (règlement graphique) :

Ce sont les représentations cartographiques des zonages de chaque commune. Elles déterminent vos droits à construire. On y retrouve 4 zones principales :

- La zone U (Urbaine)
- La zone 1AU (A Urbaniser)
- La zone Naturelle (N)
- La zone Agricole (A)

Le règlement :

Déclinaison des plans de zonage, l'ensemble de la réglementation liée aux autorisations du droit des sols y est listé.

Des annexes :

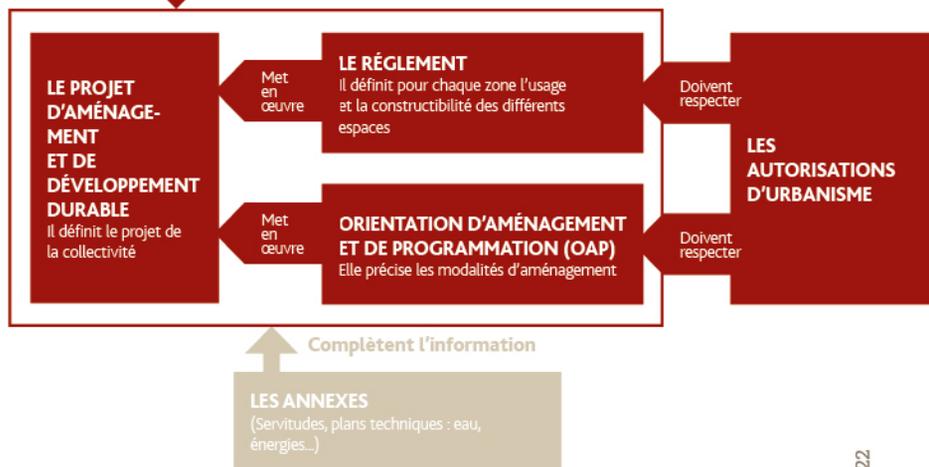
Autres plans de zonages complémentaires (réseaux, servitudes, etc.).

LE RAPPORT DE PRÉSENTATION

Il fait apparaître notamment :

- ✓ le diagnostic territorial,
- ✓ l'état initial de l'environnement,
- ✓ la hiérarchisation des enjeux
- ✓ l'explication des choix retenus dans le PLUI

Explique et justifie



UN TRAVAIL COMMUN

Le PLUI est le fruit d'un travail collaboratif de plus de 7 années. Réalisé et mené par la Communauté de Communes avec l'assistance de bureaux d'études spécialisés (cabinet NOEL, cabinet CGCB, SCE Aménagement, Ecosphère) et suivi tout au long de son élaboration par les maires, élus, personnes publiques associés (État, Département, MRaE, CDPENAF, INAO etc.

Il a également fait l'objet, dans le cadre de la concertation, de nombreuses réunions publiques. Il a été arrêté puis soumis à enquête publique afin d'informer l'ensemble des habitants du territoire.

LA CONSULTATION DU PLUI

Il existe plusieurs moyens de consulter l'ensemble des documents du PLUI :

- Sur le site de votre commune
- Sur le site de la Communauté de Communes (onglet "Services au quotidien" puis "PLUI")
- Directement en mairie (uniquement la carte relative à votre commune)



UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER LE TERRITOIRE, UN DOCUMENT QUI S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

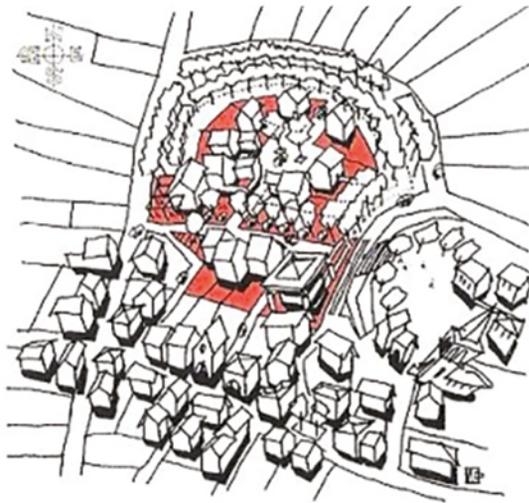
Le principal facteur urbain qui participe au dérèglement climatique est l'artificialisation des sols : la transformation ou la perte d'un milieu naturel au profit de constructions souvent en béton (routes, parkings, maisons). Chaque année, on estime que 20 000 à 30 000 hectares sont artificialisés en France.

Les conséquences sont multiples :

- La réduction voire perte des fonctions écologiques, hydrauliques et agronomique du sol
- Une renaturation très coûteuse
- La destruction de la biodiversité
- Une augmentation de la pollution globale

Pour lutter contre cette artificialisation, des mesures sont prises à une échelle nationale puis déclinées jusqu'à nos collectivités pour y faire face. D'ici 2050, l'objectif affiché sera une absence de toute artificialisation nette des sols.

Localement, cela se traduit par une réduction des surfaces constructibles dans le PLUi ainsi que la lutte contre l'étalement urbain, principale cause de l'artificialisation des sols. Notre territoire laisse donc plus de place aux zones agricoles et naturelles mais également à des projets énergétiquement sobres.



Intégrer le projet au bourg :
variété des parcelles, voies connectées au bourg

VERS UNE RÉVISION PROCHE

Bien que le PLUi fige les droits à construire sur les prochaines années (environ 15 ans), il sera modifié et/ou révisé afin de permettre de nouveaux projets et être en conformité avec les évolutions des lois.

Par exemple, la loi Climat et résilience réduit progressivement les droits à construire des communes dans une logique de lutte contre l'artificialisation des sols tout en les relocalisant dans les noyaux urbains afin de dynamiser les centres bourgs.

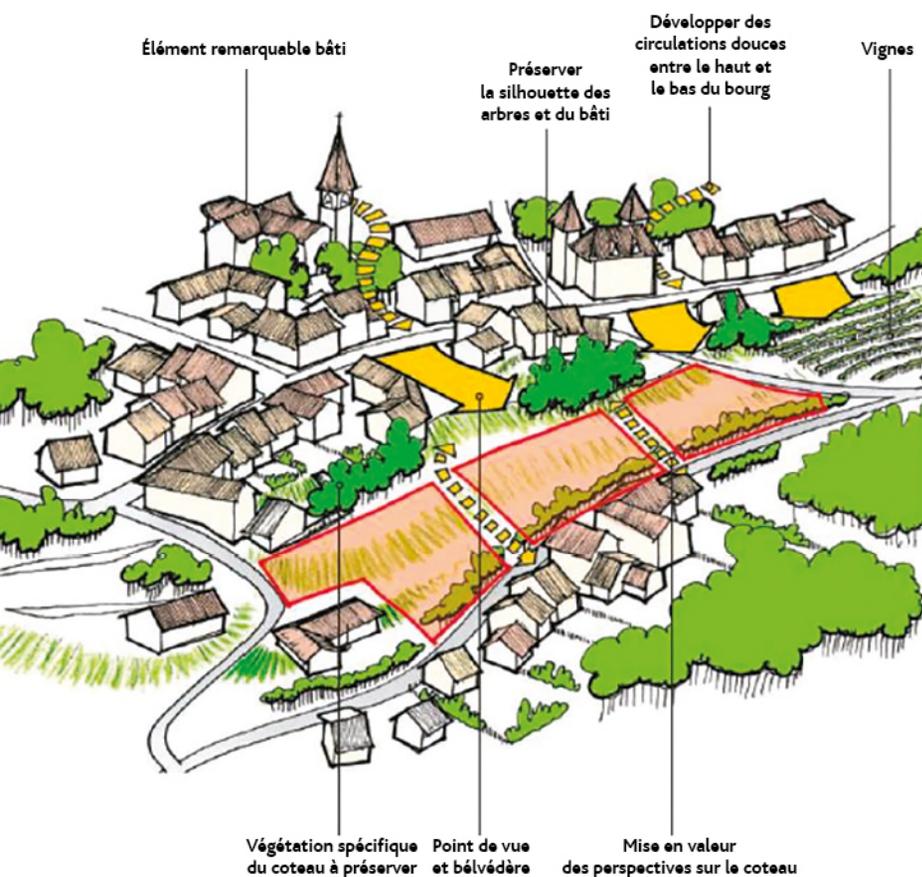
Suivez donc attentivement l'actualité liée au PLUi si vous avez des projets urbains ou ruraux. Nous restons disponibles pour vous accompagner dans cette démarche.



Prévoir des liaisons douces (piéton, vélo...) longeant ou traversant les nouveaux quartiers à aménager, qui soient connectés aux réseaux existants ainsi qu'aux pôles d'équipement.



Source : Pour une croissance durable en Gironde – A'urba



UN SERVICE DÉMATÉRIALISÉ

Ravalement, construction, abris de jardin, clôture, changement de fenêtre, panneaux solaires... de nombreux travaux doivent être autorisés par votre commune avant d'être réalisés.



Scannez-moi !

Depuis le 1er janvier 2022, votre mairie est en mesure de recevoir vos demandes de permis de construire de manière dématérialisée via notre site internet (PLUI).

Même si le dépôt papier reste possible en mairie, passer par le guichet internet vous garantit l'unicité de la procédure de dépôt et de l'instruction.

Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Une économie de papier, de frais d'envoi et de temps !

Toit, tuiles : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Photovoltaïque sur le toit : DP

Fenêtre, porte fenêtre :
Création, changement : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Parabole :
> 1m : DP

Veranda, terrasses couverte :
≤ 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Extension :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Garage si accolé à l'habitation :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC

Façades, ravalement, bardage : DP
Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :
Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé,
Surélévée - 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
Surélévée - 40m² : DP (si SP totale ≤ 150m²)
Surélévée + 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Mur de clôture, clôture : DP

Portail : DP

Piscine :
≤ 10m², non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 100m², non couverte : DP
≤ 100m² avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP
> 100m² : PC

Cabane, abris de jardins, appentis :
< 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 20m² : DP
> 20m² : PC

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
SP : Surface plancher



CULTURE



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE VUE PAR CEUX QUI LA VIVENT #2

Dans le dernier numéro d'Horizons Garonne nous vous avons fait partager le ressenti d'un enseignant de Bagas qui a participé au parcours d'Éducation Artistique et Culturelle en 2022. C'est au tour de Frédéric Ganuchaud et Aurélie Donzeau respectivement animateur-éducateur et monitrice-éducatrice responsable des activités au sein des foyers occupationnels de La Réole et de St Hilaire de La Noaille de l'Adapei Gironde. Ils ont participé au parcours "Chanson animée" avec un groupe d'adultes en situation de handicap. Ils nous racontent.*

Bonjour Aurélie et Frédéric. Pouvez-vous nous dire pourquoi cette 1ère expérience vous a tenté ?

AURÉLIE : Participer à ces parcours, c'est déjà s'autoriser à sortir de l'institution, s'ouvrir vers l'extérieur et aller à la rencontre de l'autre.

FRÉDÉRIC : Pour moi, c'est vraiment avoir eu la chance de participer à un processus de création, de comprendre ce que c'est. C'est une nouveauté pour nous et pour les résidents et pour certains cela a pu leur demander beaucoup d'efforts. On les a accompagnés et ils ont participé malgré le fait que certains ne savaient pas dessiner ou ne voulaient rien faire au départ.

Ces temps de pratique artistique ont donc demandé aux résidents de se mobiliser différemment. Les propositions vous ont-elles semblé adaptées ?

F. : J'ai été rassuré par le temps de formation dont nous avons bénéficié avec les autres référents du projet (nda : enseignants des classes participantes) où les artistes Julie Blaquié et Jérémie Malodj ont présenté le dispositif qu'ils allaient mettre en œuvre. C'était simple et clair.

A. : Après la journée d'enregistrement de la chanson, on n'a pas eu le résultat tout de suite. Mais quand ils se sont entendus et ont vu leurs dessins sur grand écran lors de la restitution, ils étaient fiers. Quelque chose s'est joué à ce moment-là, il y avait de la magie.

F. : Lors de la restitution, on a pu voir : des visages heureux, détendus, certains se sont levés pour danser et S. a même pris la parole pour interroger les artistes pour la radio du foyer.

Quels bénéfices en retirez-vous pour votre pratique professionnelle ?

F. : D'abord on se sent moins seuls parce qu'on fait ce travail avec vous et avec les artistes. On apprend chacun les uns des autres. La présence des artistes nous permet de prendre du recul et de voir que la communication peut se faire différemment que par nos pratiques professionnelles d'éducateur. Ces expériences peuvent nous permettre de voir mieux, plus loin et de mieux valoriser les travaux des résidents. De se dire que c'est possible : on pourrait créer un petit festival, faire la fête de la musique...



A. : Ça nous amène des regards croisés. On partage nos connaissances pour mieux accompagner les résidents et faire advenir ensemble l'expression de chacun. Les résidents sont différents avec les artistes et on les découvre différemment. Et ça nous a amené une bulle d'air.

Est-ce qu'il y a un moment qui vous a particulièrement marqué ?

F. : L'écriture et l'enregistrement de la chanson ont été un temps fort qui s'est passé sur une journée complète. On se disait que ça allait être trop et finalement ça a dynamisé le groupe. Ils ont chanté tous ensemble et ça pour eux, ce n'était pas forcément évident.

A. : Ils ont travaillé sur le thème de la forêt. Ils sont partis sur l'histoire du Petit Chaperon rouge mais transformée : c'est la grand-mère qui est méchante. Jérémie a accompagné le groupe mais c'est resté un moment de création collective. La chanson, ce sont leurs mots.

** L'Adapei est une association organisée en délégations départementales qui œuvre en faveur des droits des personnes souffrant de handicap mental et de leurs familles, et pour favoriser leur intégration sociale.*



CULTURE

UN NOUVEAU PROJET CULTUREL POUR LE TERRITOIRE

La CdC réinterroge son Projet Culturel de Territoire (PCT). La démarche a été enclenchée dès 2019 et accompagnée dès le début par le Pôle Ingénierie et Ressources Territoriales de l'iddac.

2019-2021, UNE PHASE DE DIAGNOSTIC

Cette phase a été nourrie par différents temps de travail entre élus et techniciens et a donné lieu à un diagnostic collectif dessinant les futurs enjeux et défis à relever en matière culturelle.

2022, LA PHASE PARTICIPATIVE

La Communauté de Communes a enclenché un travail en concertation avec les acteurs du territoire, culturels mais également éducatifs et social dans le cadre d'ateliers thématiques. Ce travail s'inscrit dans une démarche globale de la collectivité qui s'est lancée dans l'élaboration de plusieurs projets structurants et complémentaires (Projet Social de Territoire, Petites Villes de Demain, Projet politique de Territoire) depuis septembre 2021.

Pour mener ces travaux, la CdC et l'iddac ont choisi de faire appel à UBIC, une plateforme de coopération Recherche & Culture de l'Université Bordeaux-Montaigne. Elle nous accompagne, depuis juin 2022, dans la réflexion et la mise en œuvre de la participation des acteurs et sera également présente dans la dernière phase de rédaction du PCT.

Entre septembre et octobre 2022, le service Culture accompagné par Marieke Doremus d'UBIC et Alexandra Saint Yrieix de l'iddac, a sillonné le territoire de Monségur à Auros et en passant par La Réole et Saint-Pierre-d'Aurillac pour aller à la rencontre des acteurs.

Les 5 ateliers ont permis d'aborder des thématiques différentes à chaque nouvelle animation : les spécificités du territoire, les freins d'accès à la culture, la coopération, la communication et la mixité sociale. Ces moments d'échanges et de partage ont permis des débats riches et constructifs. Les enjeux, les problématiques, les ressources et les besoins du territoire ont ainsi été identifiés.

Le 25 novembre, tous les participants ont été réunis pour une dernière journée de contribution pour définir les orientations à retenir et poursuivre la réflexion partagée sur des actions possibles. À l'issue, la rédaction du nouveau projet culturel de territoire débutera et ce dernier pourra être présenté au printemps 2023.



CONSTRUCTION DU NOUVEAU PARC DE MATÉRIEL CULTUREL, C'EST PARTI !

Le chantier du nouveau Parc de matériel culturel du Réolais en Sud-Gironde a démarré sur la zone de Bois Majou à Aillas.

Supervisés par le cabinet d'architectes Vazistas, les travaux font intervenir, entre autres, des entreprises et artisans du territoire, sélectionnés par appel d'offres.

La livraison du bâtiment est prévue au printemps avec une ouverture du service à la fin de l'été 2023.





CULTURE

*Un document
vous intéresse,
mais il se trouve
dans une autre
bibliothèque
du réseau ?
Qu'il soit en rayon
ou emprunté,
réservez-le
et faites-le livrer
par la navette
dans la bibliothèque
de votre choix.*

FOCUS SUR LES RÉSERVATIONS I

Progressivement, le service de réservation de documents s'étend à l'ensemble du Réseau de Lecture Publique ! Déjà effectif entre La Réole, Gironde sur Dropt et Monségur, il a été mis en place en juin dernier dans les bibliothèques d'Auros, Loupiac-de-la-Réole, Noailac, Saint-Hilaire de la Noaille et Saint-Pierre d'Aurillac. Depuis septembre, les bibliothèques d'Aillas, Caudrot, Fontet, Morizès et Pondaurat ont également rejoint l'aventure ! Et ce grâce à la motivation et à l'investissement des nombreux bénévoles du réseau qui garantissent au quotidien l'accès à la lecture au plus près des habitants.

Ce nouveau service vous permet d'avoir accès à l'ensemble des collections du réseau (55 000 documents) et ce, gratuitement et depuis la bibliothèque la plus proche de chez vous.

COMMENT FAIRE ?

Adressez-vous à un(e) bibliothécaire ou faites-le par vous-même depuis le portail des médiathèques du Réolais en Sud Gironde (<https://mediatheques.reolaisensudgironde.fr>) :

- 1 - Recherchez le document souhaité dans le catalogue
- 2 - Cliquez sur le bouton "Réserver"
- 3 - Connectez-vous à votre compte lecteur
- 4 - Choisissez la bibliothèque dans laquelle vous souhaitez retirer le document
- 5- Attendez le mail et l'appel du bibliothécaire

Un délai de 2 semaines minimum est à prévoir avant l'arrivée des documents demandés. Pensez à vérifier les horaires d'ouverture des bibliothèques sur le portail ou auprès des bibliothécaires.

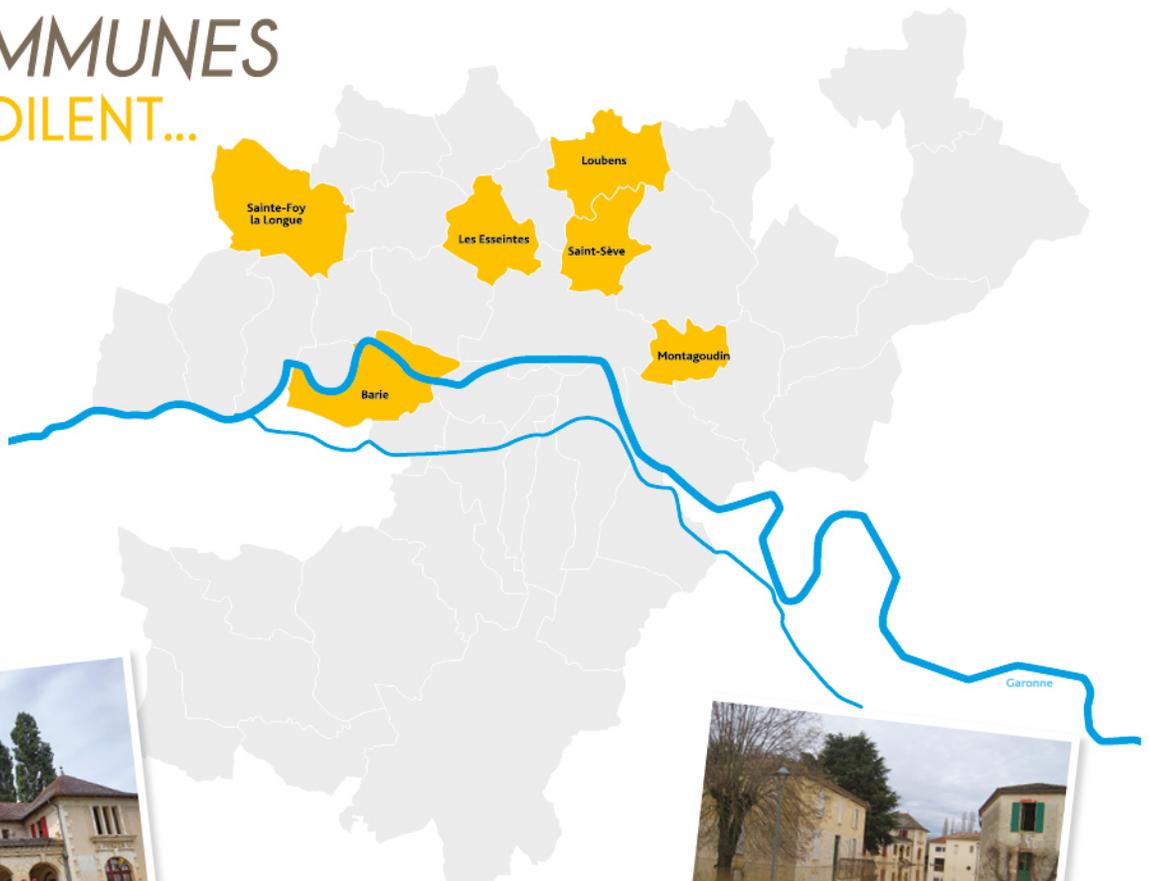




TERRITOIRE

NOS COMMUNES SE DÉVOILENT...

*Au fil des numéros,
découvrez la diversité
des communes
qui composent
notre territoire !*



BARIE

298 habitants - 5,32 km²
Maire : Bernard PAGOT

Barie, commune intimement liée à la Garonne, fait régulièrement la une par le risque qu'elle encourt : les inondations. Toutefois loin d'être découragées, les conseils municipaux qui se sont succédés ont œuvré pour la rendre accueillante et ont fait en sorte de rendre le quotidien de ses administrés acceptable et accepté malgré ce risque.

Pour cela, les habitants et les associations peuvent bénéficier de divers équipements, une salle des sports à laquelle a été ajoutée une aire de jeux et un mini terrain de football qui sont mis à la disposition de la jeunesse pendant toute la période estivale. Tous les bâtiments communaux ont été aménagés aux normes PMR avec des élévateurs. La mairie, l'agence postale et la salle des fêtes sont aujourd'hui accessibles à tous dans de bonnes conditions.

En même temps, la commune s'est engagée dans une certaine qualité de vie, l'éclairage public remis aux normes s'éteint de 00h30 à 05h30 et ce mois de décembre verra la mise en route d'une chaufferie biomasse collective qui remplacera le chauffage individuel au gaz de 6 logements communaux et le chauffage électrique de la mairie et de l'agence postale. De plus, la municipalité s'est inscrite dans la démarche du SIPHEM relative à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.



Un peu d'histoire pour savoir d'où vient le village : Barie est une ancienne baronnie rattachée à la sénéchaussée de Castelmoron d'Albret qui a appartenu un temps à un chef protestant, Jean de Fabas vicomte de Castets, ami d'Henri de Navarre.

De multiples inondations en ont façonné le paysage et ont donné un caractère particulier aux habitations. L'inondation de 1770 a détruit l'église Sainte Catherine qui a été reconstruite en 1776 et dotée d'un nouveau clocher que 100 ans plus tard.

Plus près de nous la superbe mairie qui prône au cœur du bourg a été construite entre 1914 et 1922 sous l'égide d'un certain Honoré Monto.

Loin d'être un handicap, notre situation géographique a plutôt créé depuis toujours un état d'esprit de détermination, de solidarité et d'entraide que seules les difficultés génèrent.



TERRITOIRE



LES ESSEINTES

248 habitants - 5,1 km²

Maire : Marie-François MAURIAC

La Halle a été construite en contre bas de la mairie. Elle permet d'éviter la manutention des montages de chapiteaux pour les fêtes des associations de la commune et leur offre surtout un beau cadre pour continuer de faire vivre la commune. Soutenue par l'État et le Département, la Halle s'intègre dans le patrimoine du village par les pierres et les tuiles choisies pour le projet.

Après l'aménagement de l'un des quatre logements communaux, et le projet important de Halle, la municipalité réaménage à présent les locaux de la mairie, et notamment le lieu d'accueil avec divers travaux de peintures, sols et chauffage qui vont permettre une réfection du secrétariat et un accueil des habitants dans des conditions plus modernes et plus agréables.

Le saviez-vous ? L'église accueille en son sein une statuette en bois d'un Saint. Nous n'oserons pas nous aventurer dans le débat des locaux pour savoir qui de Saint Joseph accompagné de Jésus ou de Saint Eutrope accompagné de sa nièce y est représenté...



SAINTE-FOY-LA-LONGUE

133 habitants - 9,37 km²

Maire : Henri JOANCHICOY

Sainte-Foy-la-Longue est l'un des points culminants du territoire avec 114 mètres d'altitude et offre un beau panorama depuis le parvis de l'église (néo-médiévale à clocher-pignon).

Commune répartie sur 937 hectares, ses 600 hectares de vignes font d'elle une commune profondément ancrée dans la vie viticole. Sur cette surface, les exploitations ont une moyenne de 50 hectares et restent donc des domaines à caractère familial.

Commune la plus au Nord-Ouest du territoire de la Communauté de communes, c'est grâce à un regroupement pédagogique intercommunal avec des communes de CdC limitrophes Saint Laurent du Bois et Saint André du Bois, qu'elle a su préserver l'existence de son école construite au milieu du 20ème siècle.

Un peu d'Histoire...régionale : La paroisse de Sainte-Foy apparaît dans les archives en 1497, au moment où les franciscains de Saint Macaire et de La Réole passent un accord pour répartir à l'amiable leurs zones de quêtes respectives. Au Moyen-Âge, la paroisse est décimée par la peste. Pour la repeupler, Henri d'Albret fait appel à des cultivateurs de l'Anjou, du Maine du Poitou et de la Saintonge. Cette migration est connue sous le nom de "cavacherie".



MONTAGOUTIN

181 habitants - 3,34 km²

Maire : Joël DOUX

Le projet actuel de la municipalité est de refaire la mairie, dont le bâtiment date de 1940, et restructurer la salle communale qui y est accolée. L'ensemble du bâtiment sera mis en accessibilité handicap et mis aux normes en matière d'économies d'énergies, notamment par une isolation et des panneaux rayonnants. L'ensemble permettra d'offrir des conditions de travail et d'accueil correctes aux agents et aux usagers. Une salle d'archives est également prévue au projet.

Pour la petite histoire, l'école communale a d'abord fait classe dans la Mairie (où Joël DOUX a fait sa première rentrée des classes !). L'école de Montagoudin a ensuite déménagé en 1963 dans l'actuelle salle

communale -avant de fermer au début des années 70- on y retrouve d'ailleurs en fond de salle les hautes fenêtres typiques des couloirs d'école de l'époque.

Le village culmine à 100 mètres d'altitude et offre ainsi un beau panorama sur la vallée de la Garonne. Le ruisseau de la Hotz est le principal cours d'eau qui prend sa source et traverse la commune de Montagoudin.

Le saviez-vous ? La place de la mairie est exactement positionnée sur le Méridien origine de Greenwich ; il a également donné son nom au bourg éponyme au Nord de Montagoudin.

LOUBENS

320 habitants - 5,89 km²

Maire : Alain BREUILLE

La commune de Loubens est dotée d'un riche domaine patrimonial privé : Le Château de Lavison, Le Moulin de Loubens, Le Château de Gères, Le Château de Lavayssière et le Pont Eiffel. L'église Saint-Vincent, Romane de la première génération, a été entièrement restaurée en 2015-2016. Tout cet ensemble invite à des découvertes touristiques appréciables, s'inscrivant dans un ensemble paysager particulier.

De plus, Loubens est une commune qui reste ruralement active et qui ne compte pas moins de huit foyers agricoles en services et en diversité de productions.

Enfin, le futur de Loubens ne manque pas d'avenir car le PLUI y valide une surface urbanisable importante pour la préservation des petites communes rurales et surtout la continuité vivante de l'école primaire.



SAINT-SÈVE

256 habitants - 4,8 km²

Maire : Eliam ARDOUIN

Petit bourg vallonné, essentiellement viticole en AOC, Saint-Sève se situe à environ 3 km de la Réole. La municipalité œuvre pour faire de Saint-Sève un lieu attractif.

Après avoir rénové le logement communal et la salle des fêtes, la commune envisage la mise en sécurité de la route départementale 21 qui traverse le bourg et l'aménagement du terrain communal qui jouxte le terrain de pétanque (aire de pique-nique, plantation d'arbres fruitiers et éventuellement aire de jeux) pour en faire un centre bourg dynamique et un lieu de rencontres et de convivialité. Traversé en permanence par des cyclotouristes et parfois par des moyens de locomotions incongrus, l'aménagement du terrain pourrait constituer également une halte.

Saint-Sève bénéficie d'un tissu associatif actif avec le club de marche, le comité des fêtes, la société de chasse, le Jardin des Kamis (un jardin pédagogique, écologique et expérimental) et Chapeaux et Bottes (construction naturelle en terre crue et paille).





SPORT



INAUGURATION DU SKATE PARK INTERCOMMUNAL

Au centre de Calonge à la Réole, le skatepark intercommunal a été pensé à la fois pour s'intégrer dans le paysage du parc et bien entendu pour répondre à différentes pratiques de glisse : il se compose d'une aire de glisse, avec des modules, et d'une piste en boucle fermée dite de pump-track. S'y retrouvent sur un même lieu : les pratiquants amateurs et chevronnés de BMX, rollers, skate, trottinette...

L'inauguration a eu lieu le samedi 10 septembre dernier en présence du sous-préfet de l'arrondissement de Langon, du député de la 12ème circonscription de la Gironde, du Président du Conseil Départemental de la Gironde et de son Président à la Commission Sport et Vie Associative, du Maire de La Réole, de la CAF Gironde et de l'Agence Nationale du Sport. Francis ZAGHET, Président de la CdC et Richard Gauthier, Vice-Président au Sport, ont remercié les partenaires et les utilisateurs présents lors de cet événement.

Cet équipement sportif a été financé par la Communauté de Communes, le Département, l'État avec la DETR et l'Agence Nationale du Sport. La CAF a également soutenu ce projet d'espace d'intergénérationnel qui entre dans la politique d'animation de la vie locale de l'organisme. "Il s'inscrit aussi dans une politique jeunesse au plus large niveau et s'intègre dans la contractualisation entre la CAF et la collectivité dont l'objectif est de croiser les besoins d'un territoire avec les

politiques familiales", relève Madame CALMELS, Responsable Territoriale de la CAF Gironde sur notre secteur.

Le Sous-Préfet, Monsieur FERRIER, se félicite "de cet exemple de travail, et financier et d'ingénierie, collectif ; c'est important que se soient rassemblés collectivement les différents financeurs pour un bel équipement sportif comme celui-là ; l'État est par ailleurs venu en soutien des coûts supplémentaires demandés pour préserver le patrimoine et apporter une meilleure intégration dans la ville."

La Communauté de Communes montre par cet équipement son souhait d'accroître son offre sportive en libre accès et abordable pour tous sur les communes du territoire à l'instar des city-stades. Le skate park, et particulièrement la piste, est une activité accessible à tous et devient un lieu de rencontre.



Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

41 communes : Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blagnac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès et Baleyssac | Gironde sur Dropt | Hure | Lamothe Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monségur | Montagoudin | Morizès | Noillac | Pondauret | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy la Longue | Saint-Hilaire de la Noaille | Saint-Laurent du Plan | Saint-Martin de Sèscas | Saint-Michel de Lepujade | Saint-Pierre d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien de Monségur | Savignac.